

La gazette des délégués CFDT

N°4

SOMMAIRE

NAO 2004 (n°3)

Consultation des salariés

23 mars 2004



Les dernières propositions de la Direction.

- 1,5% d'augmentation de salaire généralisé,
- augmentation de 2% de tous les niveaux de la grille FCD pour les salariés ayant +3ANS d'ancienneté, et de 3% pour les niveaux 3,
- soit un taux horaire de 7,38€ pour un niveau 2B et 7,73€ pour un niveau 3B
- Création d'un fond solidarité pour le groupe Champion.
- Majoration de 10% pour les salariés travaillant le dimanche en lieu et place des 5% de majoration prévue dans les accords CSF.
- passage au niveau 4B au bout de 6mois au lieu de 24 mois pour les salariés ayant effectué un CQP
- engagement de la Direction de mettre en place une remise sur achat pour tous les salariés Champion d'ici 2005
- passage a temps complet des 34h de temps de travail effectif, soit 234 personnes concernés sur toute la France.
- augmentation de 50€ de la prime d'intéressement collectif 2005, soit 1000€ potentiellement atteignables pour un temps complet.

Négociation annuelle obligatoire 2004

Consultation des salariés pour la signature de l'accord portant sur les augmentations de salaire par les délégués CFDT

Etes vous pour ou contre la signature

POUR

CONTRE

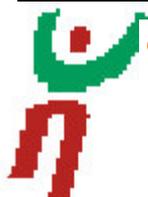
Votre réponse est a renvoyer par fax au 03.44.26.56.53 et au plus tard le 6 Avril 2004.

Magasin:

Nom:

Mandat

La CFDT est a votre écoute, Votre avis nous intéresse. Au dos l'avis de l'équipe nationale CFDT





La CFDT est déçue des propositions de la Direction qui sont loin de nos attentes en matière salariale. Les augmentations envisagées sont largement en dessous de l'inflation de la vie 2003 et ne couvrirons pas l'inflation 2004.

Nous voulions 3% généralisés, pour les niveaux de 1 à 6 de la classification.

La Direction donne 1,5% généralisés, si l'accord est signé uniquement pour les employés.

Nous voulions une grille de salaire spécifique à CSF qui tiendrait compte de l'ancienneté.
La Direction propose 2% au dessus de la grille FCD et non sur les salaires réels.

Nous voulions un fond de solidarité par Comité d'Etablissement

La Direction l'a accepté au niveau National et pour le groupe Champion

Nous voulions une remise sur achat pour tous les salariés Champion.

La Direction prend l'engagement d'une remise sur achat, les modalités de mise en place seront négociées lors des prochaines NAO 2005.

Alors que la Direction évoque le coût du statut pour la mise en place effective au 1er février 2004 et applicable aux 32000 salariés, celle-ci ajoute que la mutuelle avec apport de l'entreprise va représenter un coût certain et qu'il faut tenir compte du contexte économique difficile sur le premier trimestre 2004.

Néanmoins pour la CFDT nous pensons que la Direction ne fait pas suffisamment d'effort salarial, même si certaines propositions faites par les organisations syndicales ont été acceptés, les salaires restent malgré tout très bas et les propositions de la Direction sont largement insuffisantes à notre goût.

La CFDT fidèle à ses principes de démocratie consulte les salariés car ce sont eux qui décident de la signature ou de la non signature.

En cas de non signature, la Direction augmentera les salaires de 1,1% au lieu de 1,5%.

La différence est minime et ne joue qu'à un centime d'euros.

Maintenant à vous de choisir!



